

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de préparation 12-janv.-2010

Date de révision 22-sept.-2023

Numéro de révision 6

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Description du produit:	<b>tert-Butyl peroxybenzoate</b>
Cat No. :	<b>170140000; 170140010; 170140050; 170142500</b>
Synonymes	TBPB; Trigonox C; tert-Butyl perbenzoate
Numéro CAS	614-45-9
N° CE	210-382-2
Formule moléculaire	C11 H14 O3
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119513317-46

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Substances chimiques de laboratoire.
Secteur d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégorie de produit	PC21 - Substances chimiques de laboratoire
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Utilisations déconseillées	Pas d'information disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société

**Entité de l'UE / nom commercial**  
Thermo Fisher Scientific  
Janssen Pharmaceuticalaan 3a, 2440 Geel, Belgium

**Entité britannique / nom commercial**  
Fisher Scientific UK  
Bishop Meadow Road,  
Loughborough, Leicestershire LE11 5RG, United Kingdom

**Distributeur suisse** - Fisher Scientific AG  
Neuhofstrasse 11, CH 4153 Reinach  
Tél: +41 (0) 56 618 41 11  
e-mail - [infoch@thermofisher.com](mailto:infoch@thermofisher.com)

#### Adresse e-mail

[begel.sdsdesk@thermofisher.com](mailto:begel.sdsdesk@thermofisher.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59  
24 heures sur 24 et 7 jours sur

**Pour la Belgique** Numéro d'urgence 070 245 245. (24h/7j)

Pour obtenir des informations aux États-Unis,appelez le : 001-800-227-6701  
Pour obtenir des informations en Europe,appelez le : +32 14 57 52 11

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

Numéro d'appel d'urgence en Europe : +32 14 57 52 99  
Numéro d'appel d'urgence aux États-Unis : 201-796-7100

Numéro d'appel CHEMTREC aux États-Unis: 800-424-9300  
Numéro d'appel CHEMTREC en Europe : 703-527-3887

## Pour les clients en Suisse:

Tox Info Suisse Numéro d'urgence : **145 (24h)**  
Tox Info Suisse : +41-44 251 51 51 (Numéro d'urgence depuis l'étranger)  
Chemtrec (24h) Sans frais : 0800 564 402  
Chemtrec Local: +41-43 508 20 11 (Zurich)

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

##### Dangers physiques

Peroxydes organiques Type C (H242)

##### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë par inhalation – Vapeurs Catégorie 4 (H332)  
Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2 (H315)  
Sensibilisation cutanée Catégorie 1 (H317)

##### Dangers pour l'environnement

Toxicité aquatique aiguë Catégorie 1 (H400)

*Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16*

### 2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

#### **Mentions de danger**

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H332 - Nocif par inhalation  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

Liquide combustible

## Conseils de prudence

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
P411 - Stocker à une température ne dépassant pas 25 °C/ 77 °F  
P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

## 2.3. Autres dangers

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)

Toxique pour les vertébrés terrestres

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Composant	Numéro CAS	N° CE	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
tert-Butyl peroxybenzoate	614-45-9	EEC No. 210-382-2	>95	Org. Perox CD (H242) Skin Irrit. 2 (H315) Acute Tox. 4 (H332) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400)

Composant	Limites de concentration spécifiques (SCL)	Facteur M	Notes sur les composants
tert-Butyl peroxybenzoate	-	1	-

Numéro d'enregistrement REACH	01-2119513317-46
-------------------------------	------------------

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Contact cutané	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Consulter un médecin.

**Protection individuelle du personnel** Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
**de premiers secours**

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Difficultés respiratoires. Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage: Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

## **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés.

#### **Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Ne pas utiliser d'extincteurs de type halon.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut enflammer des matières combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.). Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Matière combustible. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

#### **Produits dangereux résultant de la combustion**

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Acide benzoïque, Acétone, Benzène.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

## **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Tenir à l'écart des vêtements et de toute autre matière combustible. Éliminer les sources d'ignition.

## **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

## **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des vêtements et de toute autre matière combustible. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver à des températures comprises entre 10 °C et 25 °C. Conserver en intérieur. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger de la lumière du jour. Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

#### **Suisse - Stockage de substances dangereuses**

Classe de stockage - SC 5

<https://www.kvu.ch/fr/themes/substances-et-produits>

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation en laboratoire

## **SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition**

Liste source (s):

Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie
tert-Butyl peroxybenzoate	MAC: 1 mg/m <sup>3</sup>				

#### **Valeurs limites biologiques**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

## Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

## Niveau dérivé sans effet (DNEL) / Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL)

Ouvriers; Voir le tableau pour les valeurs

Component	Effet aigu local (Dermale)	Effet aigu systémique (Dermale)	Les effets chroniques local (Dermale)	Les effets chroniques systémique (Dermale)
tert-Butyl peroxybenzoate 614-45-9 (>95 )				DNEL = 6.25mg/kg bw/day

Component	Effet aigu local (Inhalation)	Effet aigu systémique (Inhalation)	Les effets chroniques local (Inhalation)	Les effets chroniques systémique (Inhalation)
tert-Butyl peroxybenzoate 614-45-9 (>95 )				DNEL = 4mg/m <sup>3</sup>

## Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

Component	Eau douce	Des sédiments d'eau douce	Eau intermittente	Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	Des sols (agriculture)
tert-Butyl peroxybenzoate 614-45-9 (>95 )	PNEC = 8.8µg/L	PNEC = 0.24mg/kg sediment dw	PNEC = 8µg/L	PNEC = 0.6mg/L	PNEC = 0.043mg/kg soil dw

Component	Eau de mer	Des sédiments d'eau marine	Eau de mer intermittente	Chaîne alimentaire	Air
tert-Butyl peroxybenzoate 614-45-9 (>95 )	PNEC = 0.88µg/L	PNEC = 0.024mg/kg sediment dw			

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques

S'assurer que les rinçage-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches (La norme européenne - EN 166)

#### Protection des mains

Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage Voir les recommandations du fabricant	Épaisseur des gants	La norme européenne EN 374	Commentaires à gants (exigence minimale)
Caoutchouc naturel Caoutchouc nitrile Néoprène				

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

PVC	-
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.
Inspecter les gants avant de l'utiliser Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. (Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations) S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée	
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.
<b>À grande échelle / utilisation d'urgence</b>	Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience
<b>À petite échelle / utilisation en laboratoire</b>	Conserver une ventilation adéquate
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	Jaune	
<b>Odeur</b>	aromatique	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point/intervalle de fusion</b>	8 °C / 46.4 °F	
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	75 - 76 °C / 167 - 168.8 °F	@ 0.2 mmHg
<b>Inflammabilité (Liquide)</b>	Liquide combustible	D'après les données d'essai
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet	Liquide
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	93 °C / 199.4 °F	<b>Méthode</b> - Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	400 °C / 752 °F	
<b>Température de décomposition</b>	60 °C	
<b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b>	60°C	
<b>pH</b>	Aucune information disponible	
<b>Viscosité</b>	6 mPa.s (20°C)	
<b>Hydrosolubilité</b>	Immiscible	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible	
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	<b>log Pow</b>	
<b>Composant</b>	3.0	
tert-Butyl peroxybenzoate		
<b>Pression de vapeur</b>	0.04 kPa @ 50 °C	
<b>Densité / Densité</b>	1.040	
<b>Densité apparente</b>	Sans objet	
<b>Densité de vapeur</b>	6.7 (Air = 1.0)	
<b>Caractéristiques des particules</b>	Sans objet (liquide)	Liquide (Air = 1.0)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

## 9.2. Autres informations

Formule moléculaire C11 H14 O3  
Masse molaire 194.23  
Propriétés explosives explosifs air / vapeur des mélanges possibles

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1. Réactivité

Oui

### 10.2. Stabilité chimique

Peut provoquer un incendie. Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune information disponible.  
Réactions dangereuses Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Produits incompatibles. Excès de chaleur. Matière combustible. températures supérieures à 25°C. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts. Acides. Bases. Agent réducteur. Métaux lourds.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Acide benzoïque. Acétone. Benzène.

## **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur le produit

##### a) toxicité aiguë;

Oral(e) D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
Cutané(e) D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
Inhalation Catégorie 4

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
tert-Butyl peroxybenzoate	4838 mg/kg (Rat)	3817 mg/kg (Rabbit)	>1.01 mg/L/4h (Rat)

b) corrosion cutanée/irritation cutanée; Catégorie 2

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire; D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée; Respiratoire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

<b>Peau</b>	Catégorie 1 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
<b>e) mutagénicité sur les cellules germinales;</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>f) cancérogénicité;</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit
<b>g) toxicité pour la reproduction;</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>i) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée;</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>Organes cibles</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>j) danger par aspiration;</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>Autres effets indésirables</b>	Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées. Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.
<b>Symptômes / effets, aigus et différés</b>	Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rincage. Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.
---	---

## **SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

### 12.1. Toxicité

#### **Effets d'écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce
tert-Butyl peroxybenzoate	LC50: 8.6 mg/L/96h (Poecilia reticulata)		EC50: 0.8 mg/L/72h

Composant	Microtox	Facteur M
tert-Butyl peroxybenzoate		1

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

<b>PERSISTANCE</b>	Une persistance est peu probable, d'après les informations fournies.
<b>Dégradation dans l'usine de traitement des eaux usées</b>	Contient des substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

## **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Une bioaccumulation est peu probable

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
tert-Butyl peroxybenzoate	3.0	Aucune donnée disponible

## **12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Mobilité probable dans l'environnement du fait de son caractère volatil. Se disperse rapidement dans l'air.

## **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

## **12.7. Autres effets néfastes**

**Des polluants organiques persistants** Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

**Potentiel de destruction de l'ozone** Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

## **SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits non utilisés** Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Eliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les récipients vides contiennent des résidus du produit (liquide ou vapeur) et risquent d'être dangereux. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Le code européen des déchets** D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications.

**Autres informations** Ne pas entraîner vers les égouts. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales. Eviter tout contact avec l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**Ordonnance suisse sur les déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les déchets, ADWO) SR 814.600  
<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2015/891/fr>

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**IMDG/IMO**

**ACR17014**

**Page 10 / 13**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN3103
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE C, LIQUIDE
Nom technique	tert-Butyl peroxybenzoate
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	5.2
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	

## ADR

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN3103
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE C, LIQUIDE
Nom technique	tert-Butyl peroxybenzoate
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	5.2
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	

## IATA

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN3103
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE C, LIQUIDE
Nom technique	tert-Butyl peroxybenzoate
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	5.2
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	

**14.5. Dangers pour l'environnement** Dangereux pour l'environnement  
Ce produit est un polluant marin selon les critères de l'IMDG/IMO

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Pas de précautions spéciales requises.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable, les produits emballés

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Inventaires internationaux

Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC), Taiwan (TCSI), Korea (KECL), Japan (ENCS), Japan (ISHL), Canada (DSL/NDSL), Australie (AICS), New Zealand (NZIoC), Philippines (PICCS). US EPA (TSCA) - Toxic Substances Control Act, (40 CFR Part 710)

Composant	Numéro CAS	EINECS	ELINCS	NLP	IECSC	TCSI	KECL	ENCS	ISHL
tert-Butyl peroxybenzoate	614-45-9	210-382-2	-	-	X	X	KE-02166	X	X

Composant	Numéro CAS	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	DSL	NDSL	AICS (Australie)	NZIoC	PICCS
tert-Butyl peroxybenzoate	614-45-9	X	ACTIVE	X	-	X	X	X

Légende: X - Listé '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (<http://ncis.nier.go.kr/en/main.do>)

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Sans objet

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

Composant	Numéro CAS	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
tert-Butyl peroxybenzoate	614-45-9	-	-	-

## Seveso III Directive (2012/18/EC)

Composant	Numéro CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité
tert-Butyl peroxybenzoate	614-45-9	Sans objet	Sans objet

**Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux**  
Sans objet

**Contient des composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS)?**  
Sans objet

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

## Réglementations nationales

### Classification allemande WGK

Voir le tableau pour les valeurs

Composant	Classification d'Eau Allemande (AwSV)	Allemagne - TA-Luft classe
tert-Butyl peroxybenzoate	WGK2	

### Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).  
Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

Component	Suisse - Ordonnance sur la réduction des risques liés à la manipulation de préparations de substances dangereuses (RS 814.81)	Suisses - Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV)	Suisse - Ordonnance de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause
tert-Butyl peroxybenzoate 614-45-9 (>95 %)	Substances interdites et réglementées		

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

tert-Butyl peroxybenzoate

Date de révision 22-sept.-2023

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H332 - Nocif par inhalation  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

## Légende

**CAS** - Chemical Abstracts Service

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Lista europea de substancias químicas notificadas

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Lista canadiense de las sustancias no domésticas

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**WEL** - Limite d'exposition en milieu de travail

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable

**RPE** - Équipement de protection respiratoire

**LC50** - Concentration létale à 50%

**NOEC** - Concentration sans effet observé

**PBT** - Persistante, bioaccumulable, toxique

**TWA** - Moyenne pondérée dans le temps

**CIRC** - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

**LD50** - Dose létale à 50%

**EC50** - Concentration efficace 50%

**POW** - Coefficient de partage octanol: eau

**vPvB** - très persistantes et très bioaccumulables

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

**IMO/IMDG** - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

**OECD** - Organisation de coopération et de développement économiques

**BCF** - Facteur de bioconcentration (FBC)

**ICAO/IATA** - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

**MARPOL** - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

**ATE** - Estimation de la toxicité aiguë

**COV** - (composés organiques volatils)

## **Principales références de la littérature et sources de données**

<https://echa.europa.eu/information-on-chemicals>

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

## **Conseil en matière de formation**

Formation à la réponse aux incidents chimiques.

**Date de préparation**

12-janv.-2010

**Date de révision**

22-sept.-2023

**Sommaire de la révision**

Sans objet.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 .**

**Pour la Suisse - Erstellt nach den technischen Vorschriften nach Anhang 2 Ziffer 3 ChemV (SR 813.11 - Verordnung über den Schutz vor gefährlichen Stoffen und Zubereitungen).**

## **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance qualité.

Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

**Fin de la Fiche de données de sécurité**